

1. - Conjoncture économique - Chiffres clés -
2. - Réaction partagée de l'UPA - Projet politique -  
- Ils ont dit - Chiffres clés -
3. - Stages - L'actualité des organisations  
professionnelles - Chiffres clés - Ils ont dit... -
4. - Brèves - L'agenda -

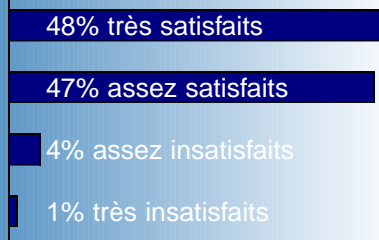
## Chiffres clés

A la demande de l'UPA, l'Institut I+C a mené en octobre 2005 une enquête spécifiquement dédiée au rapport entre les artisans et leurs organisations professionnelles.

Au terme de cette étude, il apparaît que 38% des artisans adhèrent à une organisation professionnelle, même s'ils sont plus nombreux à faire ce choix, dans le bâtiment (51%) et l'alimentation (48%), que dans les services (26%) et la fabrication (20%).

Les principales attentes des artisans à l'égard de leur organisation professionnelle ont trait à : l'information sur la profession (26%), la défense des intérêts de la profession (25%), l'aide pour les formalités (19%), l'accès à des financements et aides (17%), et la recherche d'un salarié ou repreneur.

Satisfaction des artisans à l'égard de leur organisation professionnelle



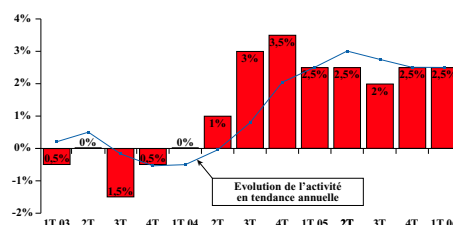
Enquête UPA / I+C réalisée en octobre 2005 auprès d'un panel de 3.150 artisans.

## CONJONCTURE ECONOMIQUE Croissance confirmée dans l'artisanat

*Les trois premiers mois de 2006 ont confirmé la progression du chiffre d'affaires des entreprises artisanales déjà observée fin 2005 et les prévisions pour le prochain trimestre sont positives.*

Le dernier diagnostic sur l'état de santé économique de l'artisanat montre que ce secteur se porte bien. Ainsi, l'enquête UPA/I+C relative au premier trimestre 2006, fait état d'une croissance de 2,5% (en valeur) par rapport à la même période en 2005, un résultat légèrement inférieur à celui enregistré par l'ensemble de l'économie mais qui confirme la croissance stable et solide dont bénéficie l'artisanat depuis deux ans. D'ailleurs, le rythme de croissance de l'artisanat sur les douze derniers mois s'établit lui aussi à 2,5%. Mieux encore, les artisans considèrent à 25% que leur activité va se développer au cours des trois mois suivants, contre seulement 13% qui font le pronostic inverse ; un record depuis la création du baromètre de conjoncture UPA/I+C fin 2002. L'annonce de la reconduction de la TVA à 5,5% jusqu'en 2010 pour les travaux d'entretien des logements n'est sûrement pas étrangère à ce regain d'optimisme. De fait, la croissance du chiffre d'affaires des entreprises artisanales résulte d'abord des bonnes performances affichées par les artisans du bâtiment. Depuis le troisième trimestre 2004, ils profitent

Evolution du chiffre d'affaires global de l'artisanat par trimestre et en tendance annuelle



Enquête UPA / I+C réalisée en avril 2006 auprès d'un panel de 3.150 artisans.

d'un taux de croissance annuel d'au moins 5%. Pour leur part, les artisans de l'alimentation, portés semble-t-il par le secteur de la boucherie, ont enfin vu leur chiffre d'affaires progresser de 1% durant l'hiver 2006. Il s'agit du meilleur résultat enregistré depuis la fin 2002. Les activités de fabrication ont progressé de 1,5% au bénéfice notamment de deux jours ouvrables supplémentaires au premier trimestre 2006 par rapport à 2005. Enfin, l'artisanat des services a subi une chute de 2% de son volume d'affaires au cours de ces trois derniers mois mais garde pour l'heure un taux de croissance de + 0,5% en rythme annuel.

La France figure parmi les pays industrialisés qui ont le plus faible taux de syndicalisation : à peine plus de 8% des salariés (7,5% des femmes et 9% des hommes) étaient syndiqués en 2003. C'est deux fois moins qu'il y a 25 ans même si le taux s'est stabilisé depuis le début des années 90. La présence syndicale demeure trois fois plus forte dans les métiers du public (15% de syndicalisation), que dans le privé où le taux n'atteint que 5,2%.

Source : étude menée par la Dares en octobre 2004 et intitulée "Mythes et réalités de la syndicalisation en France".

## Ils ont dit...

### NEGOCIATION COLLECTIVE DANS LES PME

*"Un assouplissement des verrous posés par la loi du 4 mai 2004 pour la conclusion d'accords avec des salariés élus ou mandatés est envisageable. Il s'agirait de supprimer la condition d'un accord de branche préalable qui ne constitue pas une réelle garantie de fond... Enfin, le recours au mandatement pourrait être plus largement laissé à l'appréciation des interlocuteurs sociaux dans l'entreprise..."*

### FINANCEMENT DES ORGANISATIONS

*"Concernant les entreprises, l'idée d'une contribution spécifique destinée au financement du dialogue social est actuellement controversée (ndlr : référence à l'accord du 12 décembre 2001).*

*Sa mise en place pourrait néanmoins avoir pour contrepartie la disparition de dispositifs actuellement à la charge des entreprises et ne représenterait pas nécessairement un surcoût significatif."*

Extraits de la synthèse du rapport Hadas-Lebel remis le 3 mai au Premier ministre.

### RAPPORT HADAS - LABEL

## Réaction partagée de l'UPA

Le rapport sur la représentativité et le financement des organisations professionnelles et syndicales remis au Premier ministre par Raphaël Hadas-Lebel a suscité une appréciation positive de l'UPA concernant la partie dédiée au financement, beaucoup plus nuancée pour ce qui a trait à la représentativité. Le rapport s'appuie à juste titre sur le constat d'opacité des systèmes actuels de financement des organisations, pour soutenir la piste d'une contribution spécifique des entreprises destinée au financement du dialogue social. C'est exactement ce que l'UPA a commencé à mettre en œuvre en signant avec les syndicats de salariés un accord "pour le développement du dialogue social dans l'artisanat". Le rapport ayant en quelque sorte réaffirmé le bien fondé de cet accord (voir ci-contre), l'UPA a demandé au gouvernement de le rendre pleinement applicable aux entreprises artisanales et a suggéré une généralisation de ce type d'accord. En revanche, l'UPA ne partage pas les préconisations formulées dans le rapport en matière de représentativité. Ainsi, il n'est pas dans la vocation des élections prud'homales de mesurer la représentativité de chaque

organisation. L'UPA conteste particulièrement la partie du rapport consacrée au développement de la négociation collective dans les PME. Le texte envisage en effet de généraliser le mandatement syndical dans les PME (voir ci-contre), une préconisation que les branches professionnelles n'avaient pas souhaité mettre en œuvre dans le passé, et pour cause : la représentation des salariés et la négociation d'accords sont totalement irréalisables au sein des petites entreprises. Et le communiqué de l'UPA de conclure : "il convient à l'inverse, comme le préconise l'accord du 12 décembre 2001, de renforcer la négociation au niveau des branches professionnelles". Heureusement, les organisations d'employeurs et les syndicats de salariés pourront encore faire valoir leur point de vue, lors de la réunion de la commission nationale de la négociation collective, puis dans le cadre d'un avis du Conseil économique et social et enfin à Matignon courant juin à l'invitation du Premier ministre, réunion au cours de laquelle seront examinés le rapport Hadas-Lebel mais également le rapport Chertier sur le dialogue social ( La Brève n°170 ).

## PROJET POLITIQUE

## L'artisanat au coeur des enjeux électoraux

L'UPA qui souhaite placer l'artisanat et la petite entreprise au centre des débats politiques à venir, a d'ores et déjà engagé une réflexion dans la perspective des élections présidentielle et législatives de 2007. Les mois qui précèdent ces échéances seront mis à profit pour passer au peigne fin tous les éléments qui influent sur la vie de l'entreprise, et pour poser les fondements d'une politique économique et sociale extrêmement lisible et pérenne. Les différentes commissions de l'UPA ont engagé ce travail d'élaboration d'un projet politique pour l'artisanat et la petite entreprise. Par ailleurs, l'UPA a estimé qu'il était nécessaire d'associer le plus large public à sa réflexion.

C'est pourquoi une rubrique intitulée "Elections 2007 - Faites nous part de vos propositions" a été installée sur le site internet de l'UPA.

Membres d'une organisation professionnelle de l'artisanat, artisans, chefs d'entreprise, salariés, ou simples citoyens, tous sont invités à faire part de leurs idées et à alimenter le débat actuellement mené par l'UPA, en envoyant un message accompagné de préconisations. Ces contributions auront vocation à enrichir le projet qui sera présenté à l'automne par l'UPA aux formations politiques ainsi qu'aux candidats aux prochains scrutins. Rendez-vous donc sur [www.upa.fr](http://www.upa.fr).

## Une charte pour encadrer les stages

La Charte des stages étudiants en entreprise a été signée le 26 avril dernier par Gérard Larcher, ministre délégué à l'Emploi, François Goulard, ministre délégué à l'Enseignement supérieur, les représentants patronaux (UPA, Medef, CGPME et UNAPL), les représentants des établissements d'enseignement supérieur et trois organisations d'étudiants. L'objectif de cette charte est de sécuriser la pratique des stages tout en favorisant leur développement. Une convention de stage type a notamment été élaborée, comprenant plusieurs mentions obligatoires : identité et coordonnées des

parties, projet pédagogique et contenu du stage, modalités du stage et évaluation commune par l'entreprise et l'enseignant. L'UPA a rappelé à cette occasion qu'au-delà de la contribution très importante de l'artisanat à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes via notamment l'apprentissage, un nombre croissant d'entreprises artisanales accueillent des étudiants stagiaires préparant surtout des BTS ou des DUT. L'UPA s'est également engagée à promouvoir cette charte auprès de l'ensemble de ses confédérations et fédérations membres.

### SYNDICALISME ARTISANAL

## L'actualité des organisations professionnelles

Journées de la construction, Congrès de la coiffure, rendez-vous annuel de la FENARA..., les événements syndicaux fleurissent à tous vents en ce printemps. La première grande manifestation est celle qui a réuni les militants et partenaires de la CAPEB les 26, 27 et 28 avril au Palais des congrès de Paris, à l'occasion des 3èmes "Journées de la Construction". Ce rassemblement correspondait au 60ème anniversaire de la CAPEB. L'Assemblée générale qui avait lieu le premier jour a été marquée par le renouvellement d'un tiers du Conseil d'administration : Dany Bourdeaux, Présidente de la commission sociale de l'UPA, a été réélue. On retiendra par ailleurs, les interventions successives du Président confédéral et du Chef du gouvernement (voir ci-contre). Le premier s'est félicité de l'aboutissement de certains dossiers comme celui de la TVA à 5,5%, tout en tirant la sonnette d'alarme sur d'autres points tel que l'insuffisance des fonds alloués à la formation continue des artisans. Le Premier ministre a commencé par souligner l'orientation positive des chiffres du chômage avant de saluer à plusieurs reprises la contribution essentielle de l'artisanat du bâtiment à la création d'emploi. De même, il a promis une évolution avant l'été du dossier des Fonds d'assurance formation de l'artisanat et a rassuré son auditoire en annonçant

que le décret d'application de la loi PME, qui doit notamment éviter aux conjoints d'artisans actifs dans l'entreprise et salariés hors de l'entreprise de cotiser deux fois, interviendrait dans les deux mois. Autre grand rendez-vous professionnel ; la Fédération nationale de la coiffure tenait son 62ème congrès du 7 au 9 mai à Tours. Conférence, réunions de commissions, show coiffure et soirée de gala étaient notamment au programme. Notons dans un premier temps que le Président sortant, Pierre Martin, par ailleurs trésorier de l'UPA, a été réélu à la tête de la FNC. Les associations de retraités de l'artisanat se sont retrouvées quant à elles le 11 mai en Avignon dans le cadre du congrès annuel de la FENARA. A l'invitation de la Présidente, Marie Rozet, le Président de l'UPA, Pierre Perrin, était présent. Il n'a pas manqué dans son intervention d'évoquer les récentes élections pour le Régime social des indépendants -RSI-, saluant l'action de la FENARA qui, dans le cadre de ce scrutin, "a su défendre la place et les intérêts légitimes des retraités". Rappelons enfin qu'en mars, François Cartron, Président de la Confédération nationale de la pâtisserie confiserie chocolaterie glacerie de France, et Président de la commission Formation de l'UPA, a été réélu par ses pairs pour un troisième mandat.

## Chiffres clés

Marqués par la crise du CPE, les trois premiers mois de l'année se distignent paradoxalement par une hausse sensible des recrutements en CDI. Les contrats durables (CDI et CDD de plus de 6 mois) ont représenté près de 46% des offres, soit une augmentation de 5% par rapport au premier trimestre 2005. Hôtellerie-restauration, BTP et artisanat, sont les secteurs qui ont le plus offert de postes en CDI.

## Ils ont dit...

*"Pour construire l'avenir, il faut rappeler d'abord ce qu'est l'artisanat du bâtiment : 343.000 entreprises de 0 à 20 salariés, acteurs incontournables de l'aménagement du territoire. Elles occupent 61% des emplois et assurent 61% du chiffre d'affaires du bâtiment, 60 milliards d'euros".*

*Extrait du discours prononcé par le Président de la CAPEB, en présence du Premier ministre.*

*"Vous êtes aujourd'hui les premiers recruteurs de France. Avec 12.000 nouveaux postes au quatrième trimestre 2005 et 37.000 sur l'ensemble de l'année, la construction a joué un rôle majeur pour relancer l'emploi.*

*Près de 500.000 Contrats Nouvelles Embauches ont déjà été signés. 20% ont été conclus dans le secteur du bâtiment, soit près de 100.000...*

*Je sais que le dispositif des fonds d'assurance formation ne répond pas à vos attentes. Renaud Dutreil m'a fait part de son souhait de rouvrir ce dossier... Je lui demande d'aboutir d'ici l'été...*

*Il n'est bien sûr pas question de faire payer deux fois les conjoints qui ont une activité principale salariée en dehors de l'entreprise. Le décret d'application est au Conseil d'Etat et sera publié sous deux mois..."*

*Extraits de l'intervention du Premier ministre aux Journées de la Construction.*

## “Avec l'apprentissage, prenez une longueur d'avance”

Le Plan de cohésion sociale avait mis en évidence la nécessité d'organiser une montée en puissance de l'apprentissage. C'est dans ce cadre et à l'initiative du ministère de l'Emploi et de la Cohésion sociale qu'une action de promotion de l'apprentissage s'est déroulée du 26 avril au 9 mai dernier. Derrière le mot d'ordre “Avec l'apprentissage, prenez une longueur d'avance”, il s'agissait bien de convaincre à la fois les chefs d'entreprise et les jeunes des atouts de l'apprentissage. Presse, radio, affichage et internet ([www.apprentissage.gouv.fr](http://www.apprentissage.gouv.fr)) sont les principaux médias qui ont été utilisés pour relayer les messages. Le volet 2006 de cette action s'achèvera le 20 septembre à l'occasion d'Assises nationales de l'apprentissage.

## Baisse de la part d'immigration de travail

En plein examen du projet de loi sur l'immigration, la Direction de la population et des migrations a publié son rapport annuel “Immigration et présence étrangère en France en 2004”. Celui-ci souligne la faible part de l'immigration pour motif de travail qui est passée de 7,5% en 1999 à 5% en 2004, soit 7.000 sur un total de 140.000.

## Les “gazelles” à l'honneur

Elles se caractérisent par leur jeunesse et leur dynamisme ; elles seraient au nombre de 2000 en France selon le ministre des PME. Les “gazelles” sont les entreprises dont l'activité et l'effectif croissent fortement pendant au moins deux années consécutives. Elles ont été mises à l'honneur le 11 mai par le Premier ministre qui a chargé Thierry Breton et Renaud Dutreil d'élaborer pour la prochaine loi de Finances un statut d'entreprise de croissance pour les PME de 5 à 250 salariés dont l'activité augmente de plus de 33% pendant deux ans consécutifs et dont la masse salariale progresse de plus de 15% sur la même période. Ces entreprises auront droit à un gel de l'impôt sur les sociétés et à un décalage de six mois du paiement des cotisations de tout nouveau salarié.

## Veille contre la grippe aviaire

Face à la montée du risque d'épidémie de grippe aviaire, l'UPA a créé une cellule de veille, regroupant les représentants des trois familles professionnelles de l'artisanat : bâtiment, fabrication et services, alimentation. En outre, le site [www.upa.fr](http://www.upa.fr) intègre désormais une rubrique spécifiquement dédiée à ce thème, tant il est vrai que les entreprises artisanales sont concernées par ce risque.

## JMA 2006

Les Journées des métiers d'art 2006 auront lieu du 19 au 22 octobre 2006 à travers toute la France. Ce troisième rendez-vous national sera l'occasion pour plus de trois mille artisans d'art d'ouvrir exceptionnellement les portes de leurs ateliers ou de participer à des expositions. Les journées de jeudi et vendredi seront plus particulièrement consacrées aux jeunes. Pour toute information : [www.metiersdart-artisanat.com](http://www.metiersdart-artisanat.com).

## L'Union européenne vue par les patrons de PME

Près de trois patrons français de PME sur quatre (72%) considèrent que l'Union européenne “constitue un atout” pour la croissance des petites et moyennes entreprises mais 88% d'entre eux ne se sentent pas suffisamment informés des mesures de l'UE en leur faveur, selon un sondage IPSOS réalisé pour la CGPME en avril auprès d'un échantillon de 603 chefs d'entreprise de 10 à 249 salariés. Interrogés sur les domaines prioritaires de l'action européenne, 73% citent “l'harmonisation fiscale”, 46% “l'harmonisation sociale”, 16% “le soutien à la création d'entreprise”.

## L'agenda

3 MAI

Participation du Président de l'UPA au Conseil d'administration du Fonds national pour les organisations professionnelles de l'artisanat -FNOPA- qu'il préside.

4 MAI

Réunion de la commission des Conjointes de l'UPA, présidée par Roselyne Lecoultré.

9 MAI

Participation du Président de l'UPA au congrès de la Fédération nationale de la coiffure à Tours.

Réunion de la commission Formation de l'UPA, présidée par François Cartron.

10 MAI

Réunion de la commission des Affaires économiques de l'UPA, présidée par René Rigaud.

11 MAI

Participation du Président de l'UPA au congrès de la Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat -FENARA- en Avignon.

16 MAI

Entretien du Président de l'UPA avec la présidente de l'UPA Haute-Corse, Mme Simonini.

17 MAI

Rencontre entre le Président et les Vice-Présidents de l'UPA et le ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes, Gérard Larcher.

Réunion de la commission des Relations du travail de l'UPA, présidée par Patrick Liébus.

Audition du Président de l'UPA par le président de l'UDF, François Bayrou, à l'Assemblée nationale.

18 MAI

Réunion du Conseil National de l'UPA.



53, rue Ampère - 75017 Paris - Tél. : 01 47 63 31 31 - Fax : 01 47 63 31 10 - E-mail : [UPA@upa.fr](mailto:UPA@upa.fr)